

Monsieur / Madame ...  
Monsieur / Madame ...  
Adresse...

Commune de Flavigny-sur-Moselle  
4, Place Michel GARDEUX  
54630 FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

### **Promesse unilatérale d'achat d'un lot**

Dans le cadre de notre dossier de candidature déposé le .....  
et suite à la visite des lieux s'étant déroulée le .....

Je soussigne / Nous soussignons,

Madame / Monsieur ..... né(e) à ..... le  
.....

et

Monsieur / Madame ..... né(e) à ..... le  
.....

Dénommés ci-après « les promettants »,

Nous engageons à accepter la présente promesse, en cas d'accord de la Commune de  
FLAVIGNY-SUR-MOSELLE, propriétaire vendeuse, de façon ferme et irrévocable, à  
l'achat du terrain viabilisé constructible suivant :

⇒ Lot n° ..... d'une surface de .....m<sup>2</sup> situé Rue des Jardins du Presbytères  
à FLAVIGNY-SUR-MOSELLE (54630 – MEURTHE-ET-MOSELLE), au prix  
de ..... € TTC

qui seront payés en intégralité le jour de la signature de l'acte authentique de vente, hors  
les frais de notaires supportés par nous-mêmes en tant qu'acquéreur(s) du terrain.

La présente promesse, formulée en date du ....., est  
valable pour une durée de 150 jours francs à compter de sa réception par la Commune  
de FLAVIGNY-SUR-MOSELLE, siégeant au 4, Place Michel GARDEUX à  
FLAVIGNY-SUR-MOSELLE (54630 – MEURTHE-ET-MOSELLE), représentée par  
M. Marcel TEDESCO, Maire en exercice, ou toute personne dûment habilitée à le  
représenter en application des lois et règlements en vigueur.

En cas d'accord, la Commune devra adresser aux promettants, dans ledit délai, sa  
réponse écrite accompagnée des coordonnées de son notaire.

La vente ne sera réputée définitive qu'au moment de la signature de l'avant-contrat, ou  
promesse synallagmatique de vente.

La présente promesse d'achat sera nulle et de nul effet en cas de réalisation d'un des événements suivants :

- La candidature déposée par les promettants n'a pas été retenue pour le lot choisi ;
- La non-obtention, par les promettants, des financements nécessaires à la réalisation du projet immobilier sur le terrain objet de la présente ;
- Le retour négatif, par l'autorité compétente, d'un permis de construire, sur l'aspect constructible du terrain objet de la demande.

Fait à ....., le .....,

Le(s) promettant(s)

*(Prénom(s), Nom et signature(s) précédé(s) de la mention manuscrite « Bon pour achat »)*

*Cadre réservé à la Commune*

Vu le Conseil Municipal du

... / ..... / .....

Terrain cadastré .....

D'une surface de ..... m<sup>2</sup>

A un prix de ..... € TTC

Fait à FLAVIGNY-SUR-MOSELLE,

Le .....

Monsieur le Maire,  
Marcel TEDESCO